



Ce guide est pour vous

Quand et pourquoi consulter un notaire ?

Qu'est-ce qu'un notaire et quand le consulter ? Ces questions, chacun se les pose à un moment de sa vie et il est parfois difficile d'obtenir les informations adéquates. Notre entourage méconnaît parfois la réponse tout autant que nous et avouer son manque de connaissances devant un professionnel n'est pas toujours facile.

Bonne nouvelle, ce guide est fait pour répondre à vos questions et vous mettre à l'aise avec notre profession.

VOTRE NOTAIRE

Ce guide est pour vous

Quand consulter un notaire ?

« Nous sommes convaincus que le **NOTARIAT** est un métier central pour la **STRUCTURATION DE L'ÉTAT DE DROIT**, expliquent les notaires. Il mérite d'être connu et compris pour être sollicité à bon escient. » Toujours est-il que la littérature manque à propos de cette profession. Davantage encore si on considère l'ensemble des **MÉTIER**s présents au sein d'une étude.

Si on regarde le notariat en se projetant dans son avenir, un peu d'histoire est toujours utile pour comprendre son développement. Le métier de notaire est inscrit dans le droit occidental depuis le Moyen Âge. Son nom et son audience sont connus de tous mais rares sont ceux qui maîtrisent son champ de compétences et l'évolution de ses prérogatives. Si le notaire est un acteur résilient depuis la société de l'Ancien Régime, il s'inscrit toujours parfaitement dans nos modes de vie contemporains. Mieux, il anticipe les mutations de la vie, à la même vitesse que le législateur voire plus rapidement en créant des cas de jurisprudence.

Un guide de confiance

Ce guide a pour objectif de vous faire découvrir le métier de notaire aujourd'hui, son champ de compétences et la viabilité de ses conseils et de ses prescriptions. Le notaire reste un acteur indispensable dans une société de plus en plus complexes. Vos prises de décisions peuvent être facilitées par cette profession, sans a priori sur vos choix ni vos attentes. Nommé par le ministre de la Justice, le notaire est une prolongation de la puissance publique. Pour autant, cette importance ne doit pas faire craindre une distance du notaire envers ses concitoyens. Apporteur de conseils juridiques gratuits, le notaire vous accompagne au fil de votre vie, à chaque étape importante. Pacs, mariage, achat ou vente de biens, testament et succession, évolution de votre fiscalité et accompagnement de vos activités économiques

sont autant de raisons de venir frapper à la porte du notaire. Une relation de confiance et de confidentialité qui se nourrit et rassure.

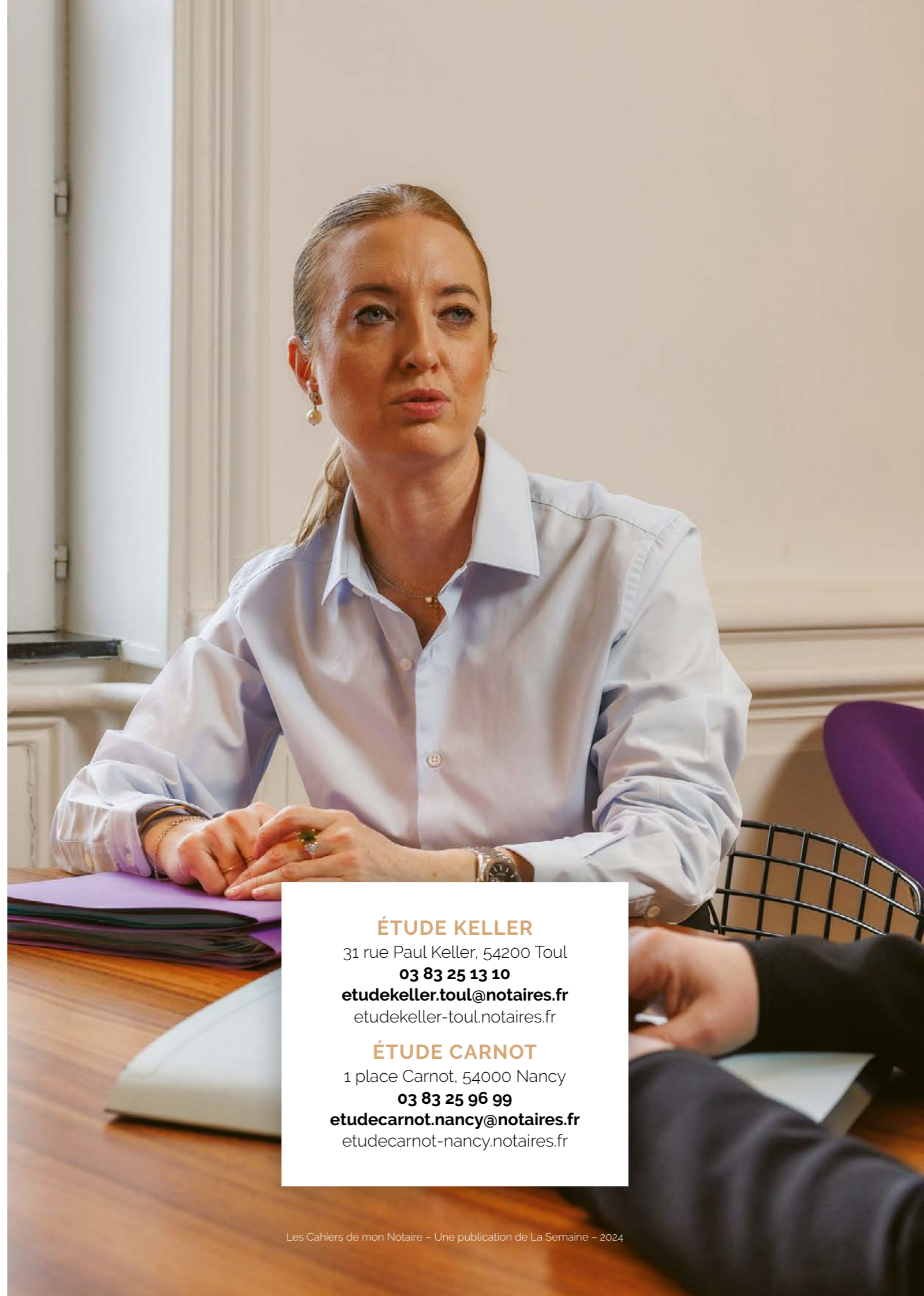
Un prescripteur fiable

La majeure partie des raisons de rencontre entre le notaire et vous trouvera réponse dans ce guide. Pourtant, le métier évolue en permanence. Par les évolutions législatives d'une part, les changements de pratiques sociales d'autre part. Ne soyez pas démuni si votre question ou votre besoin n'entre pas directement dans les différentes catégories exposées ici. Le conseil restant gratuit et la relation de confiance étant un préalable à des actes réussis, poussez la porte d'une étude, vous y trouverez une réponse personnalisée à votre besoin.

Au même titre que le médecin de famille, le notaire est une épaule réconfortante qui pose un diagnostic et qui sait prescrire les scénarios les plus probables et les plus favorables à votre situation.

Pour être notaire, il faut aimer la vie des gens en société et permettre le plein exercice de l'État de droit. C'est aussi une facette que vous découvrirez dans ce guide : la prise directe de la profession avec le quotidien de chacun. Il faut être capable de gérer des situations sans être débordé par ses affects mais sans perdre de vue que le matériau de travail est l'être humain et qu'il réclame considération, respect et bienveillance.

Vous pouvez compter sur mes équipes et moi-même pour répondre à vos besoins de la meilleure des manières. Bonne lecture !



ÉTUDE KELLER

31 rue Paul Keller, 54200 Toul
03 83 25 13 10
etudekeller.toul@notaires.fr
etudekeller-toul.notaires.fr

ÉTUDE CARNOT

1 place Carnot, 54000 Nancy
03 83 25 96 99
etudecarnot.nancy@notaires.fr
etudecarnot-nancy.notaires.fr